

Lettre d'information de France VAE en direction des représentants locaux des certificateurs

Lettre n°2 du 14 Novembre 23

Bonjour à tous,

Notre première lettre d'information était consacrée à la réforme de la VAE, nous vous proposons pour cette deuxième édition, de découvrir le nouvel espace France VAE à destination des certificateurs. Cet espace certificateur est le fruit de réflexions poussées menées avec des représentants de chaque certificateur, lors d'ateliers dédiés.

L'objectif de ce nouvel espace est de :

- Faciliter l'échange entre le certificateur, l'architecte accompagnateur de parcours (AAP) et le candidat
- Consolider l'ensemble des étapes du parcours VAE sous la même plateforme pour le sécuriser.

Fonctionnalités actuelles :

Suite à la création de votre compte certificateur, vous avez accès à l'interface de gestion de la recevabilité des candidats ayant entamé une VAE sur vos certifications.

Sur cette interface, vous retrouverez l'ensemble des dossiers de faisabilité de ces candidats. Une barre de recherche vous permet de trouver facilement un dossier particulier. En plus de cette fonction, les menus de gauche vous permettent de trier les dossiers en 3 catégories :

- Les dossiers en attente de recevabilité : les dossiers que vous n'avez pas encore traités.
- Les dossiers recevables : les dossiers pour lesquels vous avez prononcé une recevabilité positive.
- Les dossiers non recevables : les dossiers pour lesquels vous avez prononcé une recevabilité négative.




Se déconnecter

Tous les dossiers (32)

Dossiers en attente de recevabilité (4)
Dossiers recevables (22)
Dossiers non recevables (6)

Espace certificateur

Tous les dossiers

Rechercher

32 résultats

CQP Technicien de la qualité
Jean Ladubie
Dossier envoyé le 18/10/2023

Ain (01)

Accéder au dossier

CQP Animateur d'équipe autonome de production industrielle
Hélène DURAND
Dossier envoyé le 18/10/2023

Rhône (69)

Accéder au dossier

CQP Technicien de la qualité
Christelle Dupont
Dossier envoyé le 17/10/2023

Ain (01)

En cliquant sur chaque dossier, vous pourrez retrouver plusieurs éléments :

- Le prénom et nom du candidat
- La certification visée par le candidat
- Le dossier de faisabilité (pdf téléchargeable) envoyé par l'architecte accompagnateur de parcours
- Le nom et les coordonnées de l'architecte accompagnateur de parcours

Chaque dossier de faisabilité sera également accompagné d'une copie numérisée de la carte d'identité du candidat.

[← Tous les dossiers](#)

Jean Ladubie

CQP Technicien de la qualité

[dossier_exemple.pdf](#)

Architecte accompagnateur de parcours
AAP test
aaptest@gmx.fr

En bas de cette page, vous trouverez également le module d'envoi de la décision de recevabilité.

Après avoir pris connaissance des différents éléments du dossier, vous pourrez communiquer votre décision de recevabilité. Cette décision sera communiquée au candidat et à l'architecte accompagnateur de parcours. Trois choix s'offrent à vous :

- Dossier recevable
- Dossier non recevable
- Dossier incomplet (si le dossier est marqué incomplet, il n'apparaîtra plus dans votre espace certificateur.)

Un espace de communication est également présent pour justifier ou préciser le choix fait. Par exemple, si le dossier est **reconnu** incomplet, vous pourrez préciser quelles pièces manquent au dossier.

Envoi de la décision

Sauf mention contraire "(optionnel)" dans le label, tous les champs sont obligatoires.

Décision prise concernant ce dossier

☐ Dossier recevable ☐ Dossier non recevable ☐ Dossier incomplet

PRÉCISEZ LES MOTIFS DE VOTRE DÉCISION (OPTIONNEL)

Texte de description libre

JOINDRE LE COURRIER DE RECEVABILITÉ
CE COURRIER SERA JOINT AU MESSAGE ENVOYÉ AU CANDIDAT. L'ARCHITECTE DE PARCOURS NE LE RECEVRA PAS

Aucun fichier choisi

i Rappel : les motifs de votre décision seront transmis au candidat et à son architecte de parcours.

Enfin, vous pourrez joindre une copie numérisée du courrier de notification de recevabilité, en bas de page avant d'envoyer votre décision sur la plateforme. Ce document sera uniquement transmis au candidat.

JOINDRE LE COURRIER DE RECEVABILITÉ
CE COURRIER SERA JOINT AU MESSAGE ENVOYÉ AU CANDIDAT. L'ARCHITECTE DE PARCOURS NE LE RECEVRA PAS

Aucun fichier choisi

i Rappel : les motifs de votre décision seront transmis au candidat et à son architecte de parcours.

Futures fonctionnalités :

Lors de notre dernier atelier certificateur du 12 Octobre 2023, nous avons récolté les besoins prioritaires des différents certificateurs nationaux accompagnés d'un représentant de leur réseau territorial. Les fonctionnalités suivantes seront développées dans les prochaines semaines :

- La possibilité pour chaque certificateur de gérer ses certifications disponibles sur la plateforme France VAE (ajout/retrait d'une certification au regard de sa date d'échéance, durée de validité, conditions spécifiques d'obtention etc.)
- La possibilité d'ajouter des collaborateurs pour gérer votre espace certificateur France VAE (ex : assigner des représentants au niveau régional et/ou local).

D'autres ateliers de travail seront organisés d'ici la fin de l'année pour continuer à faire évoluer l'espace certificateur France VAE de la meilleure manière possible.

Toute l'équipe de France VAE vous remercie pour votre engagement dans cette transformation. Nous sommes impatients de construire avec vous le parcours VAE de demain.

Dans les prochaines éditions de cette lettre d'information, nous reviendrons sur :

- Le périmètre de France VAE jusqu'à l'ouverture officielle du service public de la VAE en 2024
- Le nouveau rôle d'Architecte Accompagnateur de Parcours
- Le parcours candidat France VAE

Pour rappel, notre première lettre d'information portait sur la loi du 21 décembre 2022 portant mesures d'urgence relatives au fonctionnement du marché du travail en vue du plein emploi.

Message spécifique DGESIP :

Dans le prolongement du séminaire du 27 Septembre dernier sur la réforme de la VAE, nous vous invitons à poursuivre nos échanges lors d'un deuxième séminaire.

Ce séminaire se tiendra exclusivement en présentiel, au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 25 rue de la Montagne Sainte Gèneviève.

Il se déroulera le mardi 19 décembre de 9h30 à 12h30.

Pour y participer, il est nécessaire de s'inscrire sur ce [formulaire](#). Le nombre de place étant limité à 200 personnes, nous vous conseillons de vous inscrire dès maintenant.

Vous espérant nombreux à cet évènement, nous restons disponibles pour tout complément d'information.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter via l'email support@vae.gouv.fr

Cordialement,

L'équipe France VAE

